

Nous tenons à remercier Haropa pour la clarté des informations orales et écrites communiquées dans le cadre de la concertation avec les habitants et nous vous prions de trouver ci-dessous nos commentaires, avis et questions.

Commentaires :

Port de Paris présente un programme de réhabilitation du port Saint Nicolas de l'ordre de 1M € l'objectif étant de le développer pour de futures activités économiques : quai de déchargement + ou - ponctuel pour alimenter des chantiers à proximité et activités à caractères d'animation et de loisir. Nous notons que le choix de développement du quartier est un développement de type résidentiel avec des immeubles d'habitations en bordure immédiate et à proximité d'un collège.

Port de Paris propose que cet espace soit également "partagé" et envisage la création de "promenade" et espace de détente pour le quartier et souhaite pour cela avoir l'avis des riverains. Ces derniers sont préoccupés par la circulation de poids lourds, le bruit et les pollutions atmosphériques générés à terme si une activité de ce type devait être développée à cet endroit, rappelant que le quai se trouve dorénavant dans une zone résidentielle et à proximité d'un collège, peu compatibles avec ce genre d'activité. Le maire a appuyé la requête des riverains à ce sujet et a insisté pour que la quiétude du quartier soit "maintenue". Quai de Paris a pour sa part signalé que l'activité ne serait jamais continue mais ponctuelle.

Port de Paris envisage également la démolition de l'ancienne "maison de l'éclusier", afin de créer une "continuité" avec le parking de bus scolaires. De nombreuses personnes sont intervenues pour signaler que cette maison a un caractère patrimonial et qu'à ce titre il fallait la conserver. Conserver la maison de l'éclusier serait un marqueur fort de l'identité de Corbeil-Essonnes, ville pont par essence. Port de Paris demande pour cela que des propositions pour sa requalification soient faites : Cette maison rénovée pourrait être à la fois un pôle d'accueil pour les mariniers et un point étape culturel et touristique pour la découverte des berges de la Seine vers Port Darblay et les écluses du barrage du Coudray, maintien de l'activité de bateau école, création d'une maison de l'eau, espace culturel et/ou d'exposition, réaffectation à un autre projet, ateliers d'artistes....

Il y a eu la visite du quai d'EDF récemment réaménagé, afin de montrer que le projet se veut dans la continuité de ce qui a déjà été fait (plateforme de déchargement pour moitié recouverte de pavés ce qui donne un peu d'esthétisme et l'autre totalement asphaltée pour permettre aux camions de stationner). Port de Paris propose également la création d'un espace partagé dédié à la promenade et propose une étude plus poussée sur l'aménagement des espaces verts: choix des végétaux, équipement...

Avis & questions :

- Préciser les retombées économiques pour la communauté.
- Préciser les horaires de fonctionnement, en particulier la nuit week end et jours fériés
- Quantifier l'accroissement du trafic poids lourds (diurne et nocturne) et préciser le cheminement en lien avec les plans de circulation communaux.
- Traiter le volet paysagé et végétalisation par des essences de bord d'eau, locales et peu allergènes, produisant ombre et fraîcheur notamment sur le linéaire de liaison douce et penser son revêtement afin de lutter contre un effet de surchauffe.
- Développer une alternative au bitume noir afin de limiter la hausse de température et l'imperméabilisation du sol de ce grand ensemble.

- Mettre en lien cet espace avec le réseau d'Eurovélo "SCANDIBERIQUE projet Eurovélo 3" et l'inscrire au Schéma des Circulations Douces existant.
- Préciser la position de nos institutions, sachant que ce projet ne fait pas appel à des investissements publics, alors que l'accessibilité au public de cet aménagement nécessite une convention de superposition d'affectation entre Port de Paris et les partenaires institutionnels : Agglo Grand Paris Sud & ville de Corbeil-Essonnes.

Du point de vue environnemental, l'utilisation des voies d'eau est intéressante dans la mesure où cela limite le trafic routier, en l'occurrence ce ne sera pas le cas pour cette installation de transbordement dorénavant localisée dans une zone résidentielle avec des accès poids lourds loin des grands axes de circulation et nécessitant de traverser la ville.

Il nous apparaît que ce développement aurait sa place en aval de Corbeil-Essonnes dans la zone non habitée où existe une installation portuaire déjà importante avec possibilité de transbordement avec la voie ferrée et accès immédiat à l'axe N104.

Nous rappelons que les activités de transbordement le long du quai de l'Apport Paris génèrent de grands volumes de poussières jusqu'à obscurcir la chaussée et qu'il est fréquent d'avoir une nuée de pigeons se nourrissant du grain à découvert sur les barges, ces 2 points posant un problème de santé publique.

Nous avons bien noté le prochain rendez vous le 28 juin 19H en mairie.